

Nouveau Bac 2021

pour les élèves qui entrent en 1^{ère} en 2019-2020

Le nouveau Baccalauréat français offre aux élèves la possibilité de choisir un grand nombre de matières, ce sont les « enseignements de spécialité ».
Le LFJM propose dès la prochaine rentrée dix enseignements de spécialité.

Enseignements obligatoires pour tous

Français : 4h

Histoire – géographie : 3h

Education physique et sportive : 2h

Langue vivante A et langue vivante B : 6h

Enseignement moral et civique : 18h annuelles

Enseignement scientifique : 2h



Enseignements de spécialité

3 enseignements obligatoires en 1^{ère}, 2 en Terminale

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques

Options facultatives

* 3^{ème} langue vivante (LVC), * Education physique et sportive * Arts (théâtre ou arts plastiques, ou cinéma-audiovisuel)

Ces 3 options sont cumulables avec l'option Langue et culture antique (LCA) ou avec la « Section européenne ».